

## Kin-Ball K-ribou Bruxelles

Le Kin-Ball K-ribou Bruxelles ASBL est un club créé en 2013 à l'initiative de plusieurs joueurs enthousiastes et dynamiques et qui a pour objet de promouvoir la pratique du sport Kin-Ball à Bruxelles.

### Où?

Les entrainements ont lieu

- à Auderghem (1160), au Centre Sportif Gymnasium, Boulevard des Invalides 214,
- à Ixelles (1050), dans le Grand Hall des Sports de l'ULB au Campus du Solbosch, Avenue Adolphe Buyl 87A
- à la salle Omnisports (L4) de la VUB Boulevard du Triomphe, bâtiment L entrée 8

### Quand ?

- Samedi de 16h00 à 18h00 à Auderghem, **à partir du 12/9.**
- Mercredi de 18h00 à 20h00, à la VUB, **à partir de 9/9 (attention, le 9/9, de 19 à 21h).**
- Dimanche de 18h30 à 20h30 à l'ULB, **à partir du dimanche 6/9.**

### Qui ?

Filles ou garçons, à partir de 11/12 ans,

- vous n'avez jamais joué au Kin-Ball, mais vous avez été séduit par la description de ce sport curieux et avez envie de vous y essayer : **venez participer à un entrainement test le samedi après-midi.**
- vous connaissez et avez déjà pratiqué le Kin-Ball : rejoignez le groupe d'entrainement qui correspond au jour qui vous agrée.

Les entrainements sont modulés en fonction de l'expérience des joueurs.

### Combien ?

La cotisation annuelle s'élève à 180 € pour un entrainement par semaine et 205 € pour deux ou trois entrainements par semaine. Elle couvre deux heures minimum d'entrainements par semaine (hors congés scolaires), les assurances, la participation aux matchs de championnat (6-7 par an) et à des tournois amicaux.

Elle est à verser sur le compte TRIODOS BE68 5230 8061 2634, ou le compte BELFIUS BE28 0689 0122 6320, de l'ASBL Kin-Ball K-ribou Bruxelles avec, en communication, NOM et Prénom.

Des conditions particulières sont offertes, notamment aux familles dont plusieurs membres sont inscrits au K-ribou. La cotisation est dégressive à partir de la troisième inscription (180 euro la 3<sup>ème</sup>, 160 euro à partir de la 4<sup>ème</sup>).

### Comment ?

Il suffit de renvoyer la fiche d'inscription ci-jointe ou de l'apporter à l'entrainement. Il est demandé aux joueurs et aux parents de joueurs mineurs de remplir une fiche de renseignements médicaux qui sera remise à l'entraineur responsable du groupe. Il est demandé à chaque sportif, notamment s'il participe à des compétitions en tant qu'athlète ou arbitre, d'effectuer un examen médical qui permettra de confirmer son aptitude à pratiquer le Kin-Ball. Un certificat médical sera donc également remis à l'entraineur.

Pour toute question, adressez-vous à [info@kinball-k-ribou.be](mailto:info@kinball-k-ribou.be) ou au 0470/25 30 56.